

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **43 (1907)**

Heft 31-32

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

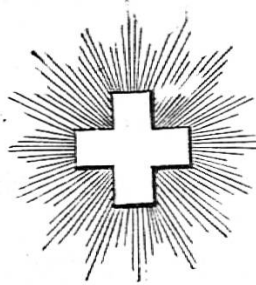
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLIII^{me} ANNÉE

N^{os} 31-32



LAUSANNE

3-10 août 1907

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : XVII^{me} congrès de la Société pédagogique de la Suisse romande. — Course à Chamonix. — Physiologie du congressiste. — Un compte-rendu fantaisiste. — Subvention fédérale à l'école primaire. — Le philosophe W. James. — L'instruction publique et les entreprises de transport. — Chronique scolaire : Jura bernois, Vaud. — PARTIE PRATIQUE : Conte d'été : Les glaneurs. — Leçon de choses : Le jardin, Le haricot commun. — Dictées. — Comptabilité. — Questions utiles.

XVII^{me} CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

2^{me} JOURNÉE. — Dès 7 heures et demi, les congressistes se rendent aux conférences que des professeurs dévoués ont bien voulu préparer à leur intention. M. Ch. Guye voit son amphithéâtre de physique envahi par des Suisses authentiques ; il traite la désagrégation de la matière. M. E. Yung conduit une nombreuse cohorte de dames et de messieurs au Musée d'histoire naturelle ; il donne des directions très appréciées sur les principes qui doivent présider à la formation d'un musée. A la demande de nombreux auditeurs, il veut bien leur faire visiter le Musée de l'école de médecine à 4 heures.

Les philosophes vont écouter M. Duproix qui leur parle de Maine de Biran et de l'éducation consciente et personnelle. Jamais M. Duproix n'eut d'étudiants plus attentifs : au Congrès, l'on cita maint fragment de son beau travail.

Assemblée générale. — Au Victoria-Hall, à 9 heures, les huit cents congressistes sont réunis. Debout, ils chantent *l'Hymne à la Patrie* de O. Barblan. C'est un moment pathétique. Nos collègues genevois nous font entendre le *Heimweh* de C. Ligny (lisez C. Pesson). Je n'ai jamais entendu chœur plus beau, plus suave, plus inspiré, mieux exécuté. Notre excellent ami Pesson est un compositeur de génie, il nous a touchés jusqu'aux larmes.

M. Besson, président du Conseil d'Etat de Genève, président d'honneur du Congrès, ouvre la séance en souhaitant au nom du gouvernement la bienvenue aux instituteurs de la Suisse française. L'avenir de notre peuple est entre les mains des instituteurs. Eux seuls pourront faire éclore dans les âmes les idées mutualistes. D'autres pays nous ont devancés dans la voie de la mutualité. Quand tous les Suisses seront assurés contre la maladie et la vieillesse, nous serons la première des nations. En contradiction avec M. Latour, il croit que l'obligation s'impose dans ce domaine.

L'école doit donner à tous un peu de science, c'est entendu. Elle doit faire plus et mieux : former les caractères, tremper les volontés, diriger les esprits et les cœurs vers l'union, vers l'entente, vers la solidarité. Ce sera tout bénéfique pour la patrie et pour l'humanité.

M. Payot, recteur de l'Académie de Chambéry, apporte les salutations des instituteurs français.

M. William Rosier annonce à l'assemblée que tous les musées de la ville de Genève nous sont ouverts à titre gracieux.

Le rapporteur sur la mutualité scolaire, M. Latour, inspecteur à Neuchâtel, indique brièvement les objections que l'on peut faire à la mutualité secondaire :

1° Il se trouvera des gens peu scrupuleux qui simuleront des maladies afin de toucher des indemnités de secours.

Sans doute, répond M. Latour. Une des tâches de l'école est justement de rendre les consciences plus nettes et plus hautes, de faire mieux comprendre la nécessité du devoir et de la franchise. Si l'école n'arrive pas à épurer les mœurs, elle devra proclamer sa faillite.

2° La fortune endurecit le cœur de l'homme ; l'économie dégénère souvent en avarice.

Le paupérisme, dit le rapporteur, est une des plaies de la société, la cause de nombreuses déchéances et de nombreux désespoirs. L'homme économe et prévoyant prend conscience de sa valeur. Il prend goût à la vie, devient ingénieux, espère en un avenir meilleur, il ne se sent plus le jouet de la fatalité ; il veut être l'artisan de son bonheur et de sa sécurité. Il est un des ouvriers de la richesse nationale et ne se consume point à envier la prospérité des capitalistes : il sera rentier à son tour. Faisons des économes et des prévoyants. Il y a toujours eu des avares, même avant que l'idée mutualiste eût germé dans aucun cerveau ; l'avarice est une maladie que la prodigalité et l'imprévoyance n'ont pas pu guérir. La mutualité n'y changera rien non plus.

3° Tant que les mutualités scolaires ne seront pas obligatoires, elles ne pourront que périr.

Réponse : Nos concitoyens ne conçoivent pas l'obligation de la solidarité. C'est malheureux, mais nous y pouvons quelque chose. Créons des mutualités officielles, mais facultatives. Quand elles auront commencé à porter leurs fruits, les individualistes outranciers viendront à résipiscence.

Lorsque, par l'école et ses moyens de persuasion, tous les citoyens auront une assurance contre la maladie et une retraite pour leurs vieux jours, nous aurons révolutionné le monde : ce sera la plus grande conquête des temps modernes.

C'est à nous que l'honneur échoit de semer le bon grain, de porter dans la nuit le flambeau qui guidera l'humanité. Soyons fidèles à notre mission. Marchons en avant.

M. Petit, inspecteur général de l'enseignement primaire en France, l'apôtre de la mutualité scolaire dans sa patrie, vient nous faire l'histoire de cette idée philanthropique et de sa réalisation en France. Waldeck-Rousseau a soutenu cette œuvre moralisatrice au premier chef; partout où des essais étaient tentés, il a favorisé les pauvres qui ne pouvaient fournir leur quote-part; la France subventionne les assurances enfantines. Les capitaux acquis par ces associations sont généralement gérés par l'État; cependant un certain nombre les font fructifier elles-mêmes; elles font des reboisements, construisent des habitations ouvrières, par exemple.

Il y a des enfants qui vont de pays en pays et pour lesquels les cotisations versées au domicile primitif étaient perdues; un Bureau international, une sorte de Chambre de compensations a été créée pour veiller à ce que ce fait ne se reproduise plus.

L'école doit devenir sociale; les instituteurs seront les éducateurs nationaux.

M. Georges Favre (Neuchâtel) a déjà fondé une mutuelle enfantine. Il nous fait part de ses expériences qui sont encourageantes et conclut en disant : « Développons les valeurs des individus ».

M. Denis, à Plainpalais, est partisan en principe des mutualités. A Genève, elles sont presque irréalisables. Favorisons l'épargne, enseignons l'hygiène scolaire et publique. Prévenir vaut mieux que guérir. Quand on aura donné trente francs à un assuré, il ne sera pas délivré de sa maladie à ce prix.

M. Pesson, à Céligny, ne veut pas que la famille fasse de l'école un oreiller de paresse. Aujourd'hui, la tendance est de tout confier à l'école, de lui laisser les plus lourds fardeaux. Nous devons réagir; l'école doit éduquer et instruire; doit-elle encore s'inquiéter de la subsistance matérielle de la jeunesse? Ne déplaçons pas les responsabilités.

M. Vignier, inspecteur à Genève, partage les idées de M. Pesson.

Il ne comprend pas que l'on veuille faire de l'instituteur un commis de banque. La mutualité scolaire est une nouveauté ; les travaux manuels en étaient une autre ; voyez le discrédit où ils sont tombés.

M. Payot, recteur de l'Académie de Chambéry, pense que l'école est le levier qui soulèvera le monde. Qui introduira dans les familles le levain du progrès, si ce n'est l'instituteur ? La seule action durable sur la mentalité générale se fait par l'école. Celui qui la possède est maître de l'avenir.

M. François Guex, directeur des écoles normales vaudoises, dit que, depuis vingt-cinq ans, on surcharge beaucoup le bateau scolaire. Il énumère les nouvelles branches que des philosophes et novateurs de bonne foi veulent introduire dans les plans d'étude. Dorénavant, pour que les maîtres puissent enseigner cette surabondance de matières, il faudra ajouter quelques heures au jour et quelques jours au mois.

Trop souvent, l'on ne demande plus : « M. X. est-il un bon instituteur ? » Mais : « Est-il bon gymnaste, bon greffeur, bon sylviculteur, bon apiculteur, bon jardinier, bon chanteur, voire même bon comédien ? » L'école, l'éducation et l'instruction, le travail de la classe ne doivent pas passer à l'arrière-plan. Comme directeur d'école normale, M. Guex proteste contre la manie de mettre toutes les responsabilités sur l'école. Il est d'ailleurs d'accord pour que les essais de mutualité scolaire tentés de divers côtés soient poursuivis.

M. Petit fait une vigoureuse contre-attaque. Il reconnaît que, en effet, les programmes sont trop chargés et qu'il faudra en éliminer les branches gourmandes. Mais les idées évoluent, et si l'instituteur veut vraiment aider à l'édification de la cité nouvelle, il doit rejeter les errements antiques, déblayer sa route et marcher en avant ; qu'il ne soit plus l'homme d'hier, mais l'homme de demain.

En France, il s'agit de remplacer la charité par la solidarité, la foi par l'action, ce qui s'en va par ce qui vient.

M. Latour soutient sa thèse avec humour, vigueur, logique et habileté. On sent que ce sujet lui tient au cœur.

M. Correvon, juge cantonal, le père de la mutualité dans le canton de Vaud, est peiné de voir nos collègues genevois faire front contre les nouvelles idées. Il ne se peut pas que Genève, qui est à la tête de la civilisation, ne marche pas dans le sens du progrès. Il est chagriné de voir M. F. Guex, qui a mis l'*Educateur* au service de la mutualité, faire volte-face et prêcher aux instituteurs une thèse contraire à ses publications précédentes.

Avec beaucoup de bon sens, M. Guex lui répond que l'*Educateur*

est ouvert à toutes les opinions courtoisement exprimées, qu'il n'est pas la tribune d'un rédacteur ou d'un parti seulement, mais un organe qui permet à chacun d'émettre ses idées au sujet des œuvres scolaires. Il est partisan, lui aussi, de la mutualité, mais il croit de son devoir de faire quelques réserves et de mettre les autorités en garde contre la surcharge des programmes et des œuvres extra-scolaires. Qui veut voyager loin ménage sa monture.

Parlent encore : MM. Jouat, Cloux, Guidoux, M^{me} Dunand, M. Pesson.

Par 178 voix contre 37, les conclusions de M. Latour sont adoptées.

Maintenant que nous sommes les hommes de demain, nous laissera-t-on élaguer de nos plans d'études les branches gourmandes ? Pourrons-nous enseigner une orthographe plus rationnelle ? Nous laissera-t-on serrer dans l'armoire aux vieilles lunes un tas de contes de nourrice, un amas de science indigeste qui ne rime à rien ? Remplacerons-nous ce qui s'en va par ce qui vient ? Gageons que l'on ne saura par quel bout commencer lorsqu'il faudra simplifier nos programmes.

Le banquet. — Bâtiment électoral, 1 h. — M. Thévenaz, à Genève, fonctionne comme major de table.

Un superbe toast aux autorités communales, cantonales et fédérales est porté par notre cher président, M. W. Rosier. Nous chantons le *Rufst du* accompagné par l'orchestre des X.

M. Lachenal, ancien président de la Confédération, nous adresse une allocution cordiale, chaleureuse ; sans un effort, il atteint aux plus hauts sommets de l'éloquence.

C'est par l'école que la patrie vit dans les cœurs ; ce sont vos enseignements qui la font chérir et respecter : c'est vous qui êtes les garants de son indépendance, de sa prospérité. Que valent les armes les plus perfectionnées entre les mains de soldats indisciplinés que l'idée de patrie laisse froids ?

Instituteurs, nous mettons notre espoir en vous ; dans les jours d'abondance, la patrie se souviendra de ses bons serviteurs qui mettent à leur tâche leur âme, leur cœur, leur continuel effort, leur vie.

L'ancien magistrat boit à la Suisse.

L'assemblée entonne : *Sur nos monts...*

M. Quartier-la-Tente porte un toast très applaudi aux instituteurs.

M. Petit, de Paris, nous félicite de notre décision et nous salue au nom de nos 120 000 collègues français.

D'un seul cœur, les assistants lui répondent par la *Marseillaise*.

Assemblée du Comité central. — Bâtiment électoral, 4 h. — Les Jurassiens bernois veulent bien accepter la direction de la Romande à condition que l'*Educateur* reste à Lausanne entre les mains de MM. F. Guex, U. Briod et Ch. Perret. Après cette déclaration, nos rédacteurs consentent à rester à leur poste.

Les comptes sont lus et approuvés après vérification.

St-Imier sera proposé comme siège du futur Congrès.

M. Lucien Baatard émet le vœu que le Comité central se réunisse une fois par an au moins.

M. Gylam, ne peut s'engager à accomplir ce vœu; pour avoir de fréquentes réunions, il faut le nerf de la guerre. Il demande qu'on laisse le prochain Bureau libre de ses actes; en son nom, il promet d'agir au mieux des intérêts de la Société.

La séance est levée à 7 h. après une discussion assez vive sur la façon d'interpréter les statuts de la S. P. R. et sur certaines questions d'ordre intérieur.

Au théâtre. — L'épopée est un genre démodé; Offenbach lui a donné le coup de grâce avec sa *Grande duchesse de Gérolstein*; *le Sabre de mon père* provoque aujourd'hui l'universel sourire. Il fallait tout le talent des deux Lambert, de Mlle Delvair et de M. Durozet pour rendre supportable la légende allégorique de Joyeuse et Durandal. Aujourd'hui, je vous l'assure, on ne se donnerait pas tant de peine pour rentrer en possession d'une épée; on ne ferait pas de gestes tragiques, on ne roulerait ni les yeux ni les rrr; on irait en acheter une chez le premier antiquaire venu. L'homme réserve ses forces et ses veilles pour autre chose que des bour-soufflures. A part ces critiques qui s'adressent à la pièce et non à son interprétation, l'on peut et l'on doit dire que les congressistes ont joui d'une soirée inoubliable.

Les applaudissements n'ont pas manqué aux courageux acteurs qui nous ont donné *la Fille de Roland*.

3^e JOURNÉE. — Les instituteurs se sont levés tôt; à 7 h. $\frac{1}{2}$, ils assistent très nombreux soit à la conférence de M. Claparède sur la mesure de l'intelligence, soit à la visite du Jardin botanique, sous la direction de M. John Briquet, soit enfin aux expériences que M. Ph.-A. Guye fait avec l'air liquide.

A 9 h., les sections de la S. P. R., siégeant séparément, décident des présentations à faire pour le renouvellement du Comité central.

Assemblée générale. — La 2^e séance plénière s'ouvre à 10 h., au Victoria Hall. M. W. Rosier préside.

A la demande générale, le chœur mixte du corps enseignant genevois répète le chef d'œuvre de C. Ligny: *Heimweh*. On fait une ovation à l'auteur, cet excellent ami Pesson.

La discussion s'engage sur les conclusions de M. Zbinden relatives *aux examens et à la promotion*.

Je n'allongerai pas mon compte-rendu sur cette question ardue, controversée entre toutes. Félicitons sincèrement M. L. Zbinden pour son étude fouillée et consciencieuse du sujet, pour son travail de bénédictin qui a servi de base à une discussion approfondie et intéressante. Que ce dévoué collègue se console si ses conclusions n'ont pas été toutes adoptées ; elles ont pour elles la logique, et le temps les rendra évidentes. D'ailleurs, les conclusions adoptées ne sont point, à proprement parler, en opposition avec les siennes : elles les complètent et les précisent.

Que de critiques acerbes et justifiées ont été adressées aux examens par M. Zbinden, E. Briod, Aubert, Rusillon, Martin !

Que d'amour pour la gent enfantine nous ont révélé les discours de Mlle Willy, Mme Lossier, MM. Vignier, Latour et Baatard !

Signalons encore les nombreux amendements proposés par M. Cloux au nom de la Conférence du district de Lausanne.

Voici le texte intégral des conclusions votées :

Rapport de M. Zbinden sur les examens et les promotions. Conclusions et amendements.

1^o L'organisation actuelle de la promotion ne permet pas à l'école de remplir entièrement sa mission envers tous les élèves ; elle assure le développement de la moyenne.

Cette organisation peut et doit être améliorée de manière à assurer les progrès de chacun. (Amendement Cloux.)

2^o La promotion doit s'efforcer de grouper dans une même classe les enfants qui ont atteint relativement le même degré de développement. (Amendement Cloux.)

3. La promotion résultera des notes d'année combinées avec celles de l'examen. Elle se fera en tenant compte non seulement de la moyenne générale, mais encore de la moyenne obtenue dans la langue maternelle et l'arithmétique. (Amendement Cloux.)

4^o Les examens ne feront pas exclusivement appel à la mémoire ; mais ils seront dirigés de façon à encourager un enseignement éducatif et raisonné. Ils viseront surtout à mettre en lumière le développement général et le pouvoir des élèves. (Amendement Cloux.)

5^o Le maximum légal des élèves de chaque classe doit être notablement diminué. (Amendement Cloux.)

6^o Sauf dans les très petites localités, chaque classe renfermera au plus deux degrés. (Amendement Cloux.)

7^o Le nombre des élèves d'une classe sera d'autant plus restreint que leur développement sera plus inégal. (Amendement Cloux.)

8^o Les membres du corps enseignant auront la faculté de fixer, selon le développement de leurs élèves, et de concert avec les autorités scolaires, le nombre d'heures à attribuer à chaque branche d'études. (Amendement Cloux.)

9° Toute modification à l'organisation actuelle devrait, avant de devenir une mesure générale, être soumise à des expériences partielles. (Amendement de la Société pédagogique genevoise.)

10° Il est à désirer que les Départements de l'instruction publique fassent l'épreuve du système suivi dans les écoles de Mannheim.

L'assemblée unanime adopte les vœux présentés par le Comité central relatifs à l'augmentation de la subvention fédérale à l'école primaire et à la publication en français d'un *Annuaire fédéral de l'instruction publique*.

St-Imier est confirmé comme siège du congrès de 1910.

Les rapports de MM. F. Guex et Ch. Perret, directeur et gérant de *l'Éducateur*, ne sont pas lus, vu l'heure avancée. Ils seront imprimés.

M. Gylam remercie la Romande pour l'honneur qu'elle a fait au Jura bernois en choisissant St-Imier comme lieu de sa prochaine réunion.

Le banquet, — Servi à 1 h. au Bâtiment électoral, il a été suivi de la partie oratoire habituelle. Je voudrais pouvoir publier le toast de M. Charbonnet, conseiller d'Etat, au corps enseignant, les discours de M. Munier, inspecteur à Genève, qui s'adresse aux jeunes et aux vieux... qui veulent redevenir jeunes, — de M. Ant. Pasche qui, au nom des Vaudois, remercie chaleureusement les sections sœurs de Genève, — de M. Perrin, de l'*Amicale* de l'Ain. Mais la place m'est mesurée, et je prie les orateurs de bien vouloir me pardonner ma brièveté.

Réception à l'Ariana. — A 4 h., un convoi de tramways conduit les congressistes au Palais de l'Ariana, que la ville de Genève met gracieusement à notre disposition. Nos hôtes se sont dépensés sans compter. Nous nous souvenons de la réception magnifique que nos amis nous y firent, voici tantôt cinq ans. Cette année, nous y vîmes les mêmes bonnes figures, nous y reçûmes le même accueil empressé, large, fraternel.

Merci, chers collègues, de tout ce que vous avez fait pour nous ; votre souvenir reste gravé dans nos cœurs. Que dire de vos magistrats si amènes, si bienveillants, si sympathiques ? Ils vous considèrent comme leurs collaborateurs les plus chers, et, pour un peu, montrant avec orgueil les écoles de Genève et son corps enseignant d'élite, ils diraient à l'instar de Cornélie : « Voici les bijoux et les ornements de notre antique cité ».

A eux aussi notre reconnaissance.

Voici des chants ! Voici des rondes !

Tout à coup le silence se fait : M. Piguet-Fages, conseiller administratif de la ville, va parler. Il nous remémore nos devoirs

envers la patrie, envers l'humanité. Il trouve des accents qui font tressaillir les fibres les plus profondes de notre être.

Un dernier hymne à la patrie s'élève grave, sous les dômes de verdure et, dans le jour finissant, les congressistes déroulent à travers les prés les méandres de leurs joyeuses théories.

R. RAMUZ.

Souvenirs du Congrès pédagogique romand.

Course à Chamonix.

16 juillet, 8 heures du soir. — Officiellement, le Congrès est clos. Le soleil dore les rochers du Salève et, de l'Ariana, les groupes descendent, s'égrenant sur les vertes pelouses, échangeant leurs impressions sur les heures charmantes qui viennent de s'écouler et disant adieu au merveilleux paysage qui encadre le lac : ce sont les sages, ceux qui veulent se préparer à la course du lendemain par un repos bien mérité après trois jours de « festes et festins ». ...Mais plus sages encore sont ceux restés sur la superbe terrasse, ceux qui ne peuvent s'arracher aux délices d'une radieuse soirée, à la douceur des amitiés qui se sont nouées pendant ces beaux jours !

Tant pis si on a sommeil demain, séparons-nous le plus tard possible, et, en avant : la farandole s'organise et, en chantant, les congressistes se rendent à l'hospitalière école de la rue Necker, où coule le vin des adieux, au milieu des rires et des chansons !

17 juillet, 5 heures du matin. — A bas du lit : il ne faut pas manquer le train. Les yeux papillotent, les cheveux sont... un peu raides, mais l'eau fraîche et l'air vif du matin ont raison du sommeil qui alourdit les paupières. Et c'est visages souriants et jambes alertes que trois cents instituteurs arpentent le trottoir du Vollandes-Annemasse. On se retrouve, on s'appelle, on se case, on s'entasse et, en route pour Chamonix !

La locomotive file avec une sage lenteur à travers les champs emperlés de rosée ; une brume légère voile encore les montagnes, et le soleil, qui veut être de la fête, darde de chauds rayons sur la campagne qui s'éveille à peine. Dans les wagons, les langues ne chôment guère, non plus que les chants : Genève et Vaud fraternisent, oh ! *mé combiain*, monté ! Neuchâtel est de plus en plus *disert et courtois* et le Jura bernois, *ma fi ! chacun vous le dira, rien ne l'égalera*.

Au passage, nous admirons La Roche, Bonneville, gentes vieilles petites villes qui entassent leurs maisons dans une vallée bornée par de vertes montagnes où se dressent les ruines d'anciens fiefs savoyards. Et Genevois de sourire aux capitales d'où partaient en 1602 les troupes envoyées par messires les ducs de Savoie pour faire l'escalade de Genève et d'où ne partent aujourd'hui que les odorants fumets d'une cuisine grasse et savoureuse bien connue de nos gourmets !

Sallanches : le Mont-Blanc nous apparaît dans toute sa splendeur, masse formidable de blancheur et de beauté, au fond de la vallée qui se resserre. Le Fayet : changement de voitures, bousculades, assaut des wagons, il faut dédoubler le train. Et, tout le long du val frais et étroit, dans la combe ombragée de hêtres et de sapins, se mêlent aux mugissements du torrent de l'Arve, les refrains à l'Alpe sublime, aux glaciers et à la patrie. Les Houches, Les Bossons : la chaîne merveilleuse se dessine, les pics dentelés semblent monter à la conquête du ciel. Cha-

monix : nous envahissons la coquette petite ville, mais pas pour longtemps, car après s'être restaurés sommairement, les groupes s'organisent : qui pour le Montanvert et la traversée de la Mer de Glace, avec retour par le Mauvais Pas ; ce sont les vaillants et les plus nombreux ; une rude course et ils auront chaud, mais la beauté du paysage les dédommagera de leurs peines ; qui pour La Flégère, d'où l'on jouit d'un panorama étendu et superbe sur toute la chaîne ; quelques-uns traverseront le glacier des Bossons ; d'autres enfin — les paresseux — s'en iront tranquillement en train jusqu'à Argentières, d'où ils pousseront une pointe jusqu'au glacier. Tous nous nous retrouverons le soir, à 6 heures, pour le retour.

Alpes, que vous êtes grandes et belles ! Puissantes et terribles aussi par vos murailles de pierre, vos aiguilles farouches et déchiquetées qui s'élancent menaçantes vers les cieux, défiant l'homme et Dieu ! Par vos glaciers tourmentés, crevassés, bossués, hérissés de pointes, creusés de gouffres ; par vos champs de neige immaculée, tapis d'hermine qu'argente le soleil... mais froids linceus pour les téméraires qui violèrent votre virginité ! Par vos blocs de pierre entassés, amoncelés, juxtaposés, chevauchant à même les uns les autres, chaos diabolique, œuvre titanesque disant à l'homme : tu n'iras pas plus loin !

Mais l'homme, Alpes géantes, vous a vaincues, il a foulé vos champs immaculés, il a posé son pied sur vos sommets les plus inaccessibles et, fier de sa conquête, il chante votre beauté, votre grandeur, votre gloire, et il exprime dans ses chants tout son amour pour vous, Alpes merveilleuses, Alpes sublimes !

Les jours heureux sont trop courts : l'heure du départ a sonné ; de nouveau, nous voici à l'assaut de wagons, nous réunissant au gré des sympathies. Qui est-ce qui parle de fatigue ? de jambes fourbues, de courbatures ? Les chants, la gaieté qui débordent démentent haut et fort ces vains bruits. Ici, on organise une partie de colin maillard ; là, c'est un concert où, aux romances sentimentales, succèdent les chansons de genre et les récitations ; une de nos aimables collègues s'est chargée de faire « battre les bans » et, pour la circonstance, elle en a trouvé un plein d'à propos, — étant tenu pour vrai le vieil adage qui dit : « Si tu n'as rien, pouille-toi », — pour un de nos bons amis de Lausanne qui, timide selon son ordinaire, ne contribue au festival que par un maigre petit couplet ; on lui bat donc le « ban des pouilleux », que je vous recommande : on se gratte et l'on se regratte jusqu'à ce que le délinquant ait trouvé mieux... sinon, grattez le chanteur malheureux. Ailleurs, les refrains patriotiques se succèdent sans arrêt. A « La Roche », un mari reste en panne, un bock à la main, pendant qu'à toute vapeur — quel euphémisme ! — la locomotive emporte sa femme...

Et c'est ainsi que le trajet qui, grâce à la sage lenteur et à la prévoyance bien connue de la compagnie qui exploite le tronçon Vollandes-Annemasse-Sallanches, nous paraît court bien que nous arrivions à Genève avec une heure de retard seulement, mais sans être au bout de notre rouleau, quoi qu'en puisse croire notre ami et cher collègue Ramuz qui, certes, manque à la partie.

En hâte, la plupart des congressistes sautent hors du train : c'est qu'il ne s'agit pas de manquer les C. F. F. qui doivent les ramener au logis ; les adieux sont forcément écourtés, mais combien cordiaux ! Et c'est le cœur plein d'amitiés nouvelles et de gais souvenirs qu'on se donne la dernière poignée de main, que l'on se dit le dernier « au revoir »... « l'au revoir » à ces réunions si vivantes qui créent et resserrent les liens d'affection entre instituteurs de notre belle Suisse romande et sur lesquelles on sent passer le souffle de la mère commune, de la Suisse, notre chère Patrie. Qu'elle vive !

M. MÉTRAL.

Nos lecteurs qui ont assisté au congrès de Genève liront avec plaisir l'article suivant dû à la plume de M. Edouard Petit, qu'ils ont applaudi au Victoria Hall au moment où le pédagogue français a parlé en faveur de la mutualité scolaire.

Physiologie du congressiste.

Le congressiste doit se lever tôt, se coucher tard, supporter discours, visites aux monuments, banquets, veillées, discuter en séance et hors séance intrépidement. Il doit être de bonne santé, de pied alerte, d'esprit agile. Il doit, huit jours avant l'ouverture de la réunion, faire provision de bonne humeur, d'entrain, de patience, s'entraîner à sa mission méthodiquement.

Le congressiste doit avoir dépouillé, lu, médité, comparé, rapports, mémoires, brochures, publiés pour son instruction et son édification. Sa préparation doit être telle que, sur les matières les plus diverses, les plus disparates, il doit avoir l'air de posséder la compétence d'un spécialiste et, en tout cas, l'affirmer énergiquement.

Le congressiste vraiment digne de ce nom doit arriver armé de motions, amendements, propositions, vœux et desiderata pour chacune des commissions chargées d'étudier les questions mises à l'ordre du jour. Plus il en fera adopter, plus il en glissera dans la discussion, et mieux il aura rempli son mandat.

Au vrai, il y a autant d'espèces, de catégories de congressistes, qu'il y a de congressistes : d'où impossibilité d'une classification scientifique.

Il y a le congressiste... à côté, partisan du moindre effort, qui évite les délibérations, qui parcourt les musées et édifices publics, qui se consacre à l'examen des productions gastronomiques du pays, qui fait acte de présence au début et qui prend du bon temps en musant à travers une ville qu'il découvre. C'est un bon garçon qui ne veut pas se fatiguer les méninges à chercher la solution de problèmes parfois terriblement complexes. C'est un sceptique et un raffiné qui n'est pas convaincu que l'acte suivra la parole, que l'exécution des vœux sanctionnera leur adoption, et qui ne sacrifie pas les certitudes du présent aux hypothèses de demain.

Il y a le congressiste travailleur, consciencieux, qui est désolé de n'avoir pas le don d'ubiquité et de ne pouvoir, à la même heure, assister à des controverses différentes dans des sections diverses. Il a pâli sur les livres. Il a réfléchi. Il a des idées. Généralement, il est enfermé dans une commission où on le nomme rapporteur, et très justement, d'une des matières inscrites au programme.

Il y a le congressiste qui a reçu un mandat impératif. C'est un homme redoutable. On ne l'a envoyé représenter la société dont il fait partie que pour se faire le champion de la thèse dont s'est épris un groupe. Chaque année, je le revois qui monte à la tribune, obtient satisfaction, car il fait voter considérants et article final, et chaque année, bien que le désir de ses collègues ne soit pas, dans la pratique, devenu réalité, il recommence inlassablement son allocution suivie du même succès platonique.

Il y a le congressiste à idée fixe, le solitaire qui poursuit sa chimère, son utopie, et qui, d'ardeur infatigable, distribue des papiers, recueille des signatures, provoque dans les couloirs une « agitation ». Il mérite de réussir, ce chercheur d'idéal qui va promenant son rêve désintéressé, le charme aimable de ses illusions.

Et combien de congressistes encore pourrait-on noter au passage, à mesure qu'ils défilent, parlent, s'agitent. Celui-ci, c'est le congressiste à ressort et à surprise, d'ardeur combative, qui, tout à coup, profitera d'un moment d'agitation, de confusion, pour lancer une « déclaration » qu'il croit sensationnelle et qui, le plus souvent, tombe à plat dans l'indifférence générale. Celui-là, c'est l'auditeur calme et froid, de sens rassis, qui se contente d'écouter, de peser, et qui retiendra la leçon donnée par le heurt des opinions.

Et tous sont de braves gens, des hommes utiles, en très grande majorité, des convaincus, des sincères, des vaillants qui, demain, après s'être vus, avoir échangé idées et impressions, après s'être concertés, se remettront à la tâche, s'emploieront au progrès social.

ÉDOUARD PETIT.

UN COMPTE-RENDU FANTAISISTE

Voici, entre autres, en quels termes le *Bund* rendait compte du Congrès de Genève dans son numéro du 16 juillet :

« M. Latour a rapporté sur la première question : Assurance mutuelle *du personnel enseignant*. Le rapporteur s'est prononcé en faveur de l'assurance facultative du personnel enseignant. Ses propositions ont été adoptées à une grande majorité. »

Le compte-rendu de la deuxième journée est à peu près aussi fantaisiste. Si le journal bernois est aussi exactement renseigné sur tout ce qui se passe à Genève...! B.

SUBVENTION FÉDÉRALE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Nos lecteurs savent que le Congrès de Genève s'est prononcé en faveur d'une augmentation de la subvention fédérale à l'école primaire. Sur les 70 millions que dépensent les cantons, les communes et la Confédération pour l'instruction publique, la Caisse fédérale n'en donne que deux pour l'école primaire. Ce subsidé représente le 4 % des dépenses totales des cantons.

C'est peu. Il paraît que cette subvention pourrait être doublée pour le plus grand bien de nos écoles, les finances fédérales étant en ce moment en fort bon état.

Il est bon de rappeler que dans un certain nombre de cantons le traitement des instituteurs et des institutrices est encore insuffisant. Dans le grand canton de Berne, par exemple, le maître d'école est moins payé que le gendarme ! Beaucoup de classes trop nombreuses devraient être dédoublées, etc., etc.

Le moment de solliciter une augmentation de la subvention paraît favorable. Les ressources fédérales vont en augmentant d'année en année. Il n'y a plus de défiance dans le public au sujet de l'interprétation de la loi, dont le texte, clair et précis, ne laisse aucune place à l'équivoque. La Confédération accorde les subsides sans prétendre s'immiscer dans les affaires scolaires des cantons,

LE PHILOSOPHE WILLIAM JAMES

Il y a plus d'un siècle que Kant est mort et l'empreinte de son puissant génie marque encore la réflexion moderne. Ceux des philosophes qui se déclarent le plus affranchis du Kantisme portent inconsciemment en eux quelque chose de son influence ; leur pensée est inféodée à celle de l'auteur de la Critique de la raison pure. Ils sont Kantistes sans le vouloir.

M. William James est de ceux-là. Qu'on nous permette de consacrer quelques pages de l'*Educateur* à ce psychologue que M. Th. Flournoy, le savant rédacteur des *Archives de psychologie*, appelle l'un des plus profonds penseurs de l'heure présente.

Les hommes du Nouveau-Monde ont eu bien assez de besogne dans le passé sans s'embarrasser des problèmes abstraits de la pensée. Ils avaient une civilisation à créer, un pays inconnu à défricher, un état immense à organiser, des esclaves à affranchir et des villes à construire. Que leur importait la théorie de la connaissance ou la recherche des apports de l'esprit humain lui-même dans la représentation que nous nous faisons de l'univers, objet de nos sensations ?

L'Amérique a donné au monde des hommes d'action étonnants par leur énergie, leur persévérance, leur esprit d'initiative. Elle attend encore son Descartes, son Leibnitz ou son Kant. M. William James sera-t-il un jour son étoile de première grandeur au ciel brumeux de la métaphysique ? Nous osons, nous voulons l'espérer, bien que l'œuvre proprement spéculative et métaphysique de ce penseur soit encore dans le devenir.

Quoi qu'il en soit, l'auteur des *Principes de psychologie* remplit à l'heure actuelle d'une gloire incontestée tout le continent américain dont il incarne le génie, comme représentant de la pensée américaine dans ce qu'elle a de plus caractéristique et de plus vigoureux ; M. W. James attire notre intérêt et ce n'est pas étonnant que l'influence qu'il exerce depuis longtemps dans son pays passe lentement, mais sûrement et par des câbles divers, sur le continent européen.

M. W. James a écrit quelque part une très belle étude sur *Les grands hommes et leur environnement*. Dans quel environnement a-t-il puisé lui-même la sève philosophique et morale qu'il élabore pour lui faire produire des fruits originaux et savoureux ?

A Harvard, tout d'abord, dans cette vieille université fondée en 1636 par des puritains anglais. A Harvard, où sous la chaude et large pensée d'un Channing¹ a grandi et fructifié la tolérance, d

¹ Voir *Histoire de l'Instruction et de l'Education*, par F. Guex, page 614.

sorte qu'un des traits marquants de la philosophie de M. W. James est son extrême bienveillance pour l'opinion d'autrui, son absence des méthodes dogmatiques et autoritaires.

C'est à Harvard que M. W. James étudia. Né à New-York, le 11 janvier 1842, il tenait de son père un esprit porté vers la réflexion philosophique. Après de longues études qui le conduisirent dans tous les sentiers de la science et de la pensée, il y est devenu docteur en médecine et professeur de physiologie. C'est là — et nous en ressentons une juste fierté — qu'il s'imprègne de l'esprit scientifique si puissant de notre compatriote Agassiz. M. W. James fut très lié avec le savant naturaliste, alors professeur à Harvard. Et de l'influence que ce grand esprit a exercé sur lui, il aime à parler souvent. « Personne autant que lui, dit-il, n'a contribué à ébranler cette vieille méthode classique qui consiste à emmagasiner dans la mémoire des formes abstraites. »

C'est donc un peu de la pensée du savant qu'on fêtait il y a quelques semaines qui nous revient à travers l'Atlantique avec les théories psychologiques et pédagogiques dont les lecteurs de l'*Educateur* ont eu dernièrement les grandes lignes.

Homme de science, M. W. James est parti de la biologie pour arriver à la psychologie et, de ce sommet, il a fait l'ascension de la métaphysique. On le voit, c'est une marche nouvelle et toute moderne en philosophie.

Peut-être nous sera-t-il possible de donner ici un exposé du système de M. W. James, ce système il n'en a pas au sens technique du terme, mais un aperçu de sa méthode d'investigation philosophique.

Pour achever l'esquisse bien incomplète de cette personnalité originale et attachante, une courte notice bibliographique est nécessaire. La voici :

L'œuvre principale de M. W. James, ses *Principes de psychologie*, parue à Boston en 1890 n'est pas encore traduite dans notre langue, mais l'auteur nous annonce qu'un professeur français va bientôt mettre à la portée du public cette œuvre capitale dont quelques chapitres importants, unis à des articles de revue et précédés d'une introduction formant un joli volume intitulé *Théorie de l'émotion*, paru en 1903 dans la féconde Bibliothèque de philosophie. Les *Essais philosophiques* conférences populaires de grande valeur, réunies sous le titre *La volonté de croire*, n'ont pas encore paru en français. On connaît par contre maintenant le gros ouvrage où M. W. James étudie d'une manière captivante et toute sympathique *Les formes diverses de l'expérience religieuse* et je me dispense de parler ici des *Causeries pédagogiques*.

L'importance de la pensée philosophique de ce savant n'est donc pas en proportion des pages où elle vit pour nous.

Louis PIDOUX.

L'instruction publique et les entreprises de transport.

Une des grosses difficultés dans les relations entre les agents des entreprises de transport et le public, la plus grosse sans doute, naît de l'ignorance où est laissé ce dernier d'une foule de petits détails, d'apparence secondaire, mais très importants. L'employé qui est appelé à fonctionner à un guichet de poste par exemple est de suite frappé par cette lacune. La plus grande partie des personnes qui se présentent, sont hésitantes, empruntées à la pensée de la plus petite opération administrative, du plus simple libellé d'un formulaire quelconque. C'est de cette lacune, de cette ignorance que sont nées les maisons d'expéditeurs, intermédiaires entre entreprises de transport et public. Cette lacune est indéniable. Combien de grandes dames demandent au commis postal de vouloir bien remplir un mandat, combien de messieurs ne savent écrire une déclaration, combien de personnes ignorent les données pour faire un emballage convenable, combien ne savent adresser proprement une lettre ! Il n'est pas ici question de connaissances des taxes, les agents des entreprises étant là pour renseigner, nous voulons parler de ces mille détails cités déjà et qu'un employé, agent, fonctionnaire ne saurait donner. Il est toujours pénible, sinon impossible à un commis postal de dire à une dame : Votre papier ne vaut rien, votre cire est exécrationnelle ou encore vous ne savez pas écrire, cette adresse est illisible. Le mal est très étendu et c'est aux sources qu'il faut appliquer le remède. Il faut agir dès l'enfance.

C'est ce qu'a très bien compris un maître d'école secondaire à Gossau (St-Gall), M. Otto Egle. Il a eu l'ingénieuse idée de confectionner un album où sont rassemblés les principaux formulaires en usage et ces documents, soigneusement remplis et scrupuleusement établis sont, pour les élèves, une leçon de choses bien autrement instructive que les plus longues théories. Il nous a été donné de voir la chose chez un brave instituteur de petit village à la campagne. Le cahier se présente fort bien ; cartes postales, lettres, adresses, étiquettes, chargés, remboursements modèles ; plus loin les mandats, de vrais mandats dûment libellés, des encaissements, des bordereaux, des télégrammes voire des chèques postaux ; il y a aussi des déclarations, des lettres de voitures, des traites. Une vraie encyclopédie postale illustrée.

Le magister qui nous montrait cela assurait que les enfants s'intéressent fort à ces leçons. Au dessous de chaque exemplaire-type, une légende donne la manière d'affranchir, de traiter et surtout la place où il faut apposer les timbres-poste. Le livre de M. Egle est facultatif, mais aucun instituteur intelligent ne devrait l'ignorer privant ainsi les générations futures de données utiles et indispensables à la vie toujours plus ardue.

Le futur homme, l'enfant, avec sa merveilleuse mémoire visuelle, servi par un don d'assimilation très développé, reverra plus tard, à l'occasion, ces modèles de bonne besogne ; les obstacles seront aplanis, les difficultés évitées. Puis, une fois le pli bien marqué, les relations entre le public et les employés seraient facilitées et simplifiées. Qu'on se figure, pour nous comprendre, des lettres bien affranchies aux adresses impeccables, des mandats corrects, des paquets solides, des

déclarations justes, des cachets sains, des étiquettes fortes et bien fixées, des télégrammes bien rédigés, à l'encre et qu'on veuille alors penser à l'allègement de notre tâche, à la facilité de travail, à la mise au rancart de toutes ces paperasses, recherches d'énigmes, de solutions. Plus la jeunesse sera instruite dans ce domaine, plus le public travaillera proprement et plus les retards, pertes et fausses directions deviendront rares et plus enfin l'employé fournira de bonne besogne.

O. SAUTEBIN.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — Examens de recrues. — La Direction de l'instruction publique recommande aux autorités scolaires de prendre les mesures nécessaires pour empêcher les jeunes gens qui se rendent au recrutement d'absorber des boissons alcooliques avant l'examen pédagogique. A cet effet, les jeunes gens seront rassemblés par le chef de section le matin du recrutement et ils seront accompagnés par un membre de la commission scolaire au lieu de l'incorporation. Les jeunes gens qui auront fait une longue course recevront, aux frais des communes, une collation consistant en soupe ou café au lait.

De son côté, le synode cantonal avait recommandé, il y a quelques années, de donner aux jeunes gens, avant l'examen, un cours de répétition basé sur les branches d'enseignement faisant l'objet de l'examen du recrutement.

**** Brevet primaire.** — Les aspirantes au brevet primaire auront à subir, les 14 et 15 octobre prochain, à Delémont, l'examen préparatoire pour les ouvrages à l'aiguille. L'inscription se fait, jusqu'au 31 août, à la Direction de l'instruction publique.

H. GOBAT.

Annuaire du corps enseignant. — La librairie de l'Etat à Berne publie un nouvel annuaire du corps enseignant.

VAUD. — XXVII^e Cours normal de gymnastique. — Le cours de perfectionnement pour instituteurs de la Suisse romande aura lieu cette année-ci, du 16 septembre au 5 octobre, à Montreux.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 1^{er} septembre, par *M. E. Hartmann, Closelet 17, Lausanne.*

Le programme du cours paraîtra ultérieurement.

Les personnes admises à ce cours seront tenues de le suivre en entier; aucune participation partielle ne sera acceptée.

La participation au cours est gratuite. Toutefois les participants auront à pourvoir à leur entretien et au logement pendant la durée du cours. La direction fera les démarches nécessaires pour procurer une bonne pension, un logement confortable aux conditions les plus avantageuses.

Le Département militaire allouera à chaque participant une indemnité journalière de fr. 2, 50, plus les frais de voyage en III^e classe. A part cela, les cantons qui auront des représentants au cours ont été invités à les indemniser au moyen d'une allocation s'élevant, au minimum, au même chiffre.

Les participants doivent aussi, pour la bonne règle, solliciter eux-mêmes la subvention cantonale auprès des départements de l'Instruction publique, avant l'ouverture du cours.

Les directeurs du cours : E. Hartmann, Lausanne; — E. Richème, Neuchâtel.
Au nom du Comité central de la Société fédérale : Le Président, A. WIDMER.

PARTIE PRATIQUE

CONTE D'ÉTÉ

Les glaneurs.

I

Les épis dorés par l'ardent soleil de juillet ondulent doucement sous les caresses de la brise. Ils mettent dans la plaine de larges taches d'ambre aussi loin que le regard peut s'étendre. Voici venu le temps de la moisson. D'un mouvement rythmique et berceur, les faucheurs abattent les lourds épis, que les jeunes filles recueillent et répandent sur le sol en lignes régulières. Bientôt se formeront les javelles, puis les gerbes lourdes, qui nourriront tout un peuple durant une année entière. Ainsi est recueillie précieusement cette manne nouvelle ; et tandis qu'il travaille, chaque moissonneur sent monter en lui un hymne de reconnaissance envers Celui qui nous donna sans compter le pain quotidien.

Lorsque l'on moissonne au village, on n'oublie pas l'indigent ; sa part est largement faite. Le râteau, aux dents espacées, laisse passer pour lui quelques épis sur la terre dépouillée de sa blonde richesse. Les glaneuses arrivent et penchées vers la terre forment à leur tour de modestes javelles. C'est du pain pour l'hiver qui s'approche.

Quand le soleil s'incline vers l'horizon et que la nuit tombe sur la campagne apaisée, l'on voit la troupe joyeuse des glaneurs longer les chemins bordés de haies fleuries. D'épaisses poignées d'épis, liées de brins d'herbes, chargent les mains fatiguées ; mais, si les membres sont las, les cœurs sont joyeux : la récolte a été fructueuse.

II

Le soleil darde sur la terre ses plus aveuglants rayons ; la plaine en est embrasée. La moisson bat son plein. La vieille Marianne, courbée sur le sol, recueille activement les épis épars sur les champs précédemment dépouillés. Elle est pauvre, Marianne. Veuve depuis longtemps, elle a vu passer tristement son existence solitaire. Son mari est mort jeune, à la suite d'un accident. Aucun enfant n'est venu égayer la vie de cette infortunée, et la maisonnette n'a jamais retenti de joyeux cris enfantins. Les enfants, Marianne ne les aime guère, car elle n'a point senti passer sur son visage leurs douces mains caressantes ; elle n'a pas éprouvé la magie de leurs sourires. Les petits la craignent un peu, eux aussi, et passent rapidement en retenant les éclats de leurs voix devant la maison de la vieille femme.

Où, la vie a été dure pour Marianne la veuve ! Lorsqu'elle était encore jeune et forte, elle avait amassé quelques économies ; une longue maladie les a réduites à néant. Il lui reste tout juste une vieille maison pour l'abriter, un jardinet dont les légumes la nourrissent, une chèvre qui lui donne son lait et qui broute l'herbe des chemins. Pour avoir du pain à manger, Marianne doit glaner sans répit durant toute la moisson.

III

Un jour de la moisson dernière, Marianne levée à l'aurore avait glané sans relâche jusqu'au crépuscule. Affaiblie par la vieillesse, les membres raidis, elle

n'avait guère avancé; une très maigre javelle était seule le prix de tant d'efforts. Marianne très lasse, découragée s'assit au revers d'une haie pour se reposer avant de rentrer au logis. Elle s'écria alors en gémissant : « J'aurai donc faim cet hiver, puisque mes mains tremblantes se refusent à recueillir les épis tombés sur les champs ! »

Non loin d'elle, blottis dans la haie épaisse, deux petits glaneurs entendirent la plainte de la pauvre femme. Ils se reposaient un instant eux aussi après leur journée de labeur. Une vraie gerbe d'épis, liée d'une corde, gisait auprès d'eux. Ils avaient tant travaillé. André et Marie, c'étaient le nom du frère et de la sœur, enfants d'une femme pauvre et veuve comme Marianne, se consultèrent du regard. Tous deux eurent la même pensée; sans se parler ils s'étaient compris.

Ils se glissèrent hors de la haie, sans bruit, soulevèrent leur lourde gerbe et l'emportèrent. La demeure de Marianne était sur leur chemin. Ils déposèrent sur le seuil la moitié de leur récolte et rentrèrent bien vite au logis, le cœur ému par la bonne action accomplie. Tout d'une haleine, ils racontèrent à leur mère ce qui venait de se passer. Celle-ci les embrassa et ses yeux se remplirent de larmes. Sa voix douce et grave dit : « Mes enfants, c'est très bien ce que vous avez fait là; Dieu et votre mère, mes chéris, sont contents de vous ! »

Lorsque Marianne rentra, elle trouva les épis au seuil de sa chaumière. Elle les recueillit soigneusement et les entassa dans son petit hangar. Songeuse, elle se demanda : « Qui donc a pu me donner cela ? Qui a pensé à soulager la pauvre Marianne ? »

IV

Depuis lors, chaque soir et tant que dura la moisson, Marianne trouva déposée à son seuil la gerbe d'épis blonds recueillie par les amis inconnus. Dans le hangar, une haute pile de blé s'élevait déjà. Très intriguée, Marianne rentra chez elle durant une après-midi et se cacha derrière le rideau de sa fenêtre pour épier la main bienfaisante qui apportait si discrètement le pain à son humble foyer. Elle vit le frère et la sœur s'avancer à pas furtifs et se pencher vers la porte fermée pour y déposer leur quotidienne offrande. Cette porte s'ouvrit soudain; André et Marie reculèrent effrayés. Marianne parut et s'écria : « Que Dieu vous bénisse, mes chers petits ! Combien votre mère doit être heureuse de posséder des enfants tels que vous ! »

V

Non, la vieille Marianne n'aura pas faim cet hiver. Gagnés par l'exemple touchant des petits, d'autres voisins de la pauvre femme lui ont offert maintes gerbes de blé. Marianne se sent riche; elle est heureuse.

Tous les soirs, avant de s'endormir, elle joint ses mains tremblantes et prie Dieu de garder les deux enfants qui lui apportèrent, avec leur timide aumône, l'une des plus douces joies de sa vie de solitaire. Dieu exaucera les prières de Marianne la veuve. Un de nos grands poètes n'a-t-il pas écrit :

Quand un pauvre a pitié d'un plus pauvre, mon Père
Veille sur sa demeure et veut qu'elle prospère¹.

C. ALLAZ-ALLAZ.

¹ *Un Evangile*, par F. Coppée.

LEÇONS DE CHOSES

Degré inférieur.

Le jardin.

Avant-propos. — Parmi les principaux sujets qui figurent au plan d'études des leçons de choses, celui que nous choisissons aujourd'hui est un des plus riches et des plus féconds à étudier. Il touche de près à la vie de la famille, il se rattache à l'activité de tous, même à celle de l'enfant ; il constitue un monde vivant, une sorte de nature en petit, dans laquelle les trois règnes sont abondamment représentés ; enfin, sauf dans des milieux tout à fait déshérités et heureusement rares, le jardin est dès la première enfance, un milieu bien connu et souvent recherché, auquel se rattachent quantité d'impressions et de souvenirs. Voilà pourquoi il nous paraît utile de ne pas négliger l'étude de cette seconde demeure de l'enfant, séjour intermédiaire entre la chambre maternelle et le village natal ; enclos où, faible encore et craintif, le bambin se sentait protégé de tous côtés et suivi du regard affectueux de sa mère. C'est là que, pour la première fois, il s'est mis en contact avec d'autres êtres vivants, ses inférieurs, qui rampent sur le sol ou voltigent dans l'air ; c'est de là aussi qu'il a contemplé de ses yeux ravis la haute voûte bleue où dansent les nuages et où brillent les lampes du bon Dieu.

INTUITION

1. *Situation, forme, clôture.* — Notre jardin est près de la maison. Il en est séparé, au levant, par une cour étroite et pavée, mais, au midi, il touche le pied du bâtiment. Il est formé de deux rectangles contigus et inégaux ; celui du levant est le plus petit. Le sol est légèrement incliné du côté du midi.

Le jardin est fermé de tous côtés : au nord, c'est la maison qui le borde ; au couchant, il est protégé par un mur peu élevé ; les autres côtés sont clos par une palissade en bois, formée de solides poteaux de chêne que relie deux traverses parallèles sur lesquelles on a cloué des lattes verticales (*piquettes, damettes*), longues et étroites. La porte est à claire-voie, carrée et solide.

Questions : Quels avantages y a-t-il à ce que le jardin soit près de la maison ? — On peut s'y rendre à toute heure pour y travailler ou récolter les produits. La culture et la surveillance sont plus faciles. Le jardin est un ornement de la propriété. — Pourquoi est-il fermé ? — Il doit être protégé contre certains animaux : poules, chiens, chèvres, porcs, etc., et contre les maraudeurs. — Autres genres de clôtures : les haies vives, les treillages en bois ou en fil de fer, les parois de planches.

Décrivez la forme et la situation du jardin de vos parents. Comment est-il clos ?

2. *Le sol.* — Entrons dans le jardin. Pouvons-nous circuler facilement ? — Oui, voici, au milieu, une large allée bordée de buis ; à gauche et à droite vont des sentiers étroits qui laissent entre eux des planches ou carrés longs, couverts de légumes ou de plantes variées. Au printemps, le sol était encore nu ; mais il a été bêché et ensemencé de toutes sortes de graines ; plus tard, quand les semis ont grandi, on les a repiqués à distance et les plants se sont développés rapidement. Qu'est-ce qui donne au jardin sa fertilité ? — La valeur du sol et les soins du jardinier.

Le sol ou terrain du jardin est fertile. Examinons-le de près. Si vous en prenez un peu dans la main, vous ressentez une impression de fraîcheur agréable.

Frottez cette terre et pressez-là ; elle se détache en petits fragments qui peuvent s'agglomérer sans devenir durs et tenaces. Peu de sable et de cailloux. Le sol du jardin est toujours mou et friable, grâce aux nombreux et profonds labours qu'il subit, ainsi qu'aux engrais végétaux et animaux qui le pénètrent et le divisent. Que fait-on quand il est trop sec ? — On l'arrose soit avec l'eau de la fontaine, soit avec le purin de l'étable. — Si le sol est trop humide, les plantes pourrissent ; mais l'inclinaison légère de ce jardin ne permet pas que l'eau y stationne longtemps.

3. *Les travaux et les outils du jardiniers.* — Pour que le terrain soit meuble, il faut le défoncer, c'est-à-dire le labourer profondément, en enlevant tout ce qui peut nuire à la végétation : pierres, débris de bois et de métaux, racines d'arbres, etc. On y introduit des engrais (fumier, ruclons, etc.) qui fertilisent le sol et le rendent plus perméable à l'air.

C'est avec la *bêche* que le jardinier retourne la terre. On l'appelle souvent *pelle carrée*. La *fourche à dents plates* remplace avantageusement la bêche à lame, parce qu'elle est plus légère et pénètre plus facilement dans les terres fortes. La *houe* ou *pioche* sert à faire des creux profonds. La *serfouette* (vulgairement *serclore*, diminutif de *sarcloir*) est à double lame et sert à tracer les rayons des semis. La *fourche à trois dents* ou *trident* sert à charger le fumier, à le disposer dans les couches de terre, à briser les mottes, à aplanir le sol. Le *sarcloir* a d'un côté une lame légèrement concave et pointue, de l'autre une dent de fer ; il est muni d'un manche court et solide. Il est utile pour déraciner les herbes qui croissent dans les planches de légumes et pour aérer la terre sans nuire aux racines des plantes.

La *ratissoire* a une lame large et inclinée qui permet de râcler les mauvaises herbes ; le *rateau* de jardinier est en fer et ne porte que huit à douze dents ; il est utilisé pour aplanir et émietter le sol, tracer les allées et rassembler les mauvaises herbes. L'*arrosoir*, en fer-blanc et verni, contenant huit à dix litres, sert aux arrosages pendant les chaleurs. La *brouette* est un petit tombereau à une seule roue et deux brancards. On s'en sert pour transporter la terre, les pierres, le fumier.

4. *Les plantes du jardin.* — Notre jardin a des *fleurs* et des *légumes*. Vous voyez aussi quelques *arbustes* d'ornement et d'autres qui donnent des fruits comestibles.

Les fleurs occupent le *parterre*. Voici des massifs de pensées, de myosotis et de verveines. Au milieu du parterre est un grand rosier ; tout autour, une bordure d'œillets roses et blancs répand un agréable parfum. Les lis s'ouvriront bientôt, mais les iris se fanent. Le long du mur grimpe une glycine aux grappes violettes très odorantes ; plus loin une touffe de capucines s'attache à la palissade. A l'angle opposé, un lilas ombrage de son feuillage frais un banc rustique. Les dahlias et les chrysanthèmes fleuriront en septembre et octobre.

Faisons une visite aux carrés de légumes. Ici vous remarquez le coin des *semis*. Vous reconnaissez à leur feuillage les plants de choux, de carottes, de salades, de poireaux, que l'on repiquera dans des planches plus vastes, où ils croîtront à leur aise. Voici quelques *couches* sous lesquelles les plantes délicates, telles que les tomates et les melons, se sont développées rapidement dès les premiers beaux jours : elles mûriront leurs fruits avant le retour du froid.

Une partie du potager est occupée par les légumes foliacés, tels que les choux, les épinards, les laitues, le poireau, la rhubarbe. Ils prospèrent dans un sol frais et bien arrosé.

Les légumes racines sont dans une terre bien remuée et moins humide. Vous y reconnaissez les oignons, les carottes, les pommes de terre hâtives. Au pied du mur s'abritent des tomates soutenues par des tuteurs.

Enfin voici le carré des légumes secs, tels que les pois, les haricots, les fèves. Ils aiment la lumière et redoutent le froid et trop d'humidité. Les fleurs en forme d'ailes de papillons sont bien curieuses. Elles vont faire place bientôt à des gousses qui contiendront chacune plusieurs grains. Ceux-ci sont beaucoup plus nourrissants que leur enveloppe.

Vous trouverez disséminées dans le jardin quelques plantes qui ne fournissent pas des aliments à notre table, mais elles donnent à ceux-ci une saveur particulière qui les fait mieux apprécier. Là s'étend une bordure touffue de cerfeuil qui permettra à la ménagère d'assaisonner agréablement la soupe ; elle y ajoutera une ou deux pincées de persil, dont vous voyez à vos pieds quelques plants bien prospères. Un peu de thym et de citronnelle viendront s'ajouter à cette provision. L'odeur aromatique qui nous arrive en ce moment provient de ce petit carré de camomille ; il s'y mêle un léger parfum de menthe dont il n'y a ici que deux ou trois plantes au coin de la maison.

Les arbustes ne sont pas nombreux. Le long de la palissade quelques groseilliers à fruits rouges, des cassis au fond du jardin ; une large bordure de framboisiers du côté du levant sert de séparation entre le parterre et le potager.

Pour que le soleil pénètre partout et dispense à chaque plante la bienfaisante lumière qu'elle réclame, on a extirpé les arbres de haute tige et les plantes au feuillage envahissant.

(A suivre.)

U. B.

Degré intermédiaire. (2^{me} année).

Le haricot commun.

OBSERVATIONS. — Suivre les mouvements circulaires exécutés par l'extrémité des tiges à l'aide de l'ombre projetée sur du papier blanc ; ablation des feuilles : 1^o à midi ; 2^o par un soir frais ; essai de germination.

DESCRIPTION.

De l'Inde orientale, le haricot pénétra en Europe par l'Asie Mineure. Charlemagne en recommandait déjà la culture ; il ne fut introduit en Angleterre qu'il y a quatre cents ans environ, maintenant il est répandu partout.

Dans les jardins et les champs, on en trouve différentes variétés, naines ou grimpantes. C'est une plante annuelle (cf. chou, pomme de terre). A l'ombre, les folioles s'étendent horizontalement ; au soleil, par contre, elles se dressent verticalement, afin de détourner leurs pores et d'éviter une trop forte évaporation. Les mouvements des espèces grimpantes sont encore plus remarquables. La tige, mince, longue de deux à trois mètres, ne peut parvenir à l'air et à la lumière sans appui. Elle monte en hélice le long de la perche (sens dans lequel s'effectue ce mouvement ?) Mais, comment la tige trouve-t-elle cet appui ? Avec l'extrémité, elle tourne jusqu'à ce qu'elle l'ait rencontré, puis l'ascension commence.

Le tour en question dure environ deux heures. Les abeilles se chargent ordi-

nairement de la pollinisation. Par la pollinisation indirecte, les descendants d'une espèce de haricots acquièrent les qualités de l'autre. Pour la nourriture du germe les semences renferment en abondance des substances alimentaires de premier ordre, que l'homme n'hésite pas à utiliser. Les légumineuses contiennent : 25 % d'albumine ; 2 % de graisse ; 52 % d'amidon ; 5 % de substances fibreuses ; 2 % de sels ; 14 % d'eau.

Elles sont plus nourrissantes, mais aussi plus indigestes que la viande. Dans le grain, nous pouvons déjà voir la jeune plante, l'embryon, qui possède :

1° Deux cotylédons épais et charnus contenant les provisions que la plante donne à son rejeton.

2° Les bourgeons d'où sortiront la tige et la racine.

La tige, rameuse, anguleuse est rendue rude au toucher par de petits nœuds. Ceux-ci sont armés de poils dirigés contre terre, qui rendent de grands services lorsqu'il s'agit de grimper. Les feuilles sont alternes, ont de longs pétioles. Les folioles, ovales, pointues, à bords entiers, peuvent comme nous l'avons vu, se lever et s'abaisser, réglant ainsi l'évaporation et la déperdition nocturne de chaleur. Le pétiole a la forme d'un petit canal (cf. lamier blanc) ; les fleurs en grappes, sont appuyées par une bractée. On en trouve également deux à la base du calice, qui est monopétale et bilabié. La corolle a la forme d'un papillon. Elle est ordinairement blanche, rose, ou d'un violet clair et se compose de cinq pétales (l'étendard, les deux ailes, la carène formée des deux pétales inférieurs soudés). L'étendard enveloppe les autres pétales avant la floraison et sollicite l'attention des insectes. C'est sur les ailes que ceux-ci peuvent se poser et prendre leur vol. La carène renferme dix étamines et, entre elles, un pistil. Neuf étamines forment un faisceau, la dixième, libre, ferme l'entrée de la glande nectarifère. Le pistil, pubescent, ressemble à un ressort spiral. L'ovaire uniloculaire se transforme en un fruit nommé gousse. Il contient une rangée de graines qui n'ont pas un développement complet si la pollinisation indirecte manque. La gousse s'ouvre par deux fentes latérales (cf. bourse à pasteur, colza).

COMPARAISON. — Le pois, la vesce, la fève, l'esparcette, la luzerne, le trèfle, le lotier, l'anthyllide, le genêt, l'acacia.

ABSTRACTION.

Les *papillonacées* comprennent trois mille espèces, dont huit cents sont représentées en Europe. Elles affectionnent les pays chauds et tempérés. Leurs feuilles sont alternes, composées le plus souvent. La corolle a cinq pétales, neuf étamines forment un tube engainant le style, la dixième est libre. Les graines sont riches en matières nutritives. Le nectar se trouve à la base des organes reproducteurs. La fente qui occupe la partie supérieure de la fleur forme une entrée. L'insecte presse la fleur de côté et fait sortir pistil et étamines. Le stigmate se présente d'abord ; il reçoit ainsi du pollen étranger, celui qui provient de la même plante est écarté par une couronne de poils. Ensuite, au contact des étamines, le corps de l'animal se recouvre d'une nouvelle couche de pollen qu'il va porter ailleurs.

(D'après Lay.)

F. JAQUENOD.

DICTÉES

Degré supérieur.

La cascade des Pèlerins.

Au sortir de Chamonix, nous avons quitté la cascade des Pèlerins, qui jaillit des roches voisines du glacier des Bossons. Cette cascade est curieuse. Une masse d'eau considérable tombe d'abord perpendiculairement, puis, heurtant à mi-hauteur contre la saillie excavée d'un grand roc, elle repart de là pour le haut des airs, se recourbe en arc, et s'en va à cinquante ou soixante pas environ plonger dans son lit. Les débris, les pierres que charrie le torrent prennent la même route ; on les voit décrire l'arc et se briser ou rebondir au moment où ils frappent le sol.

Notre guide nous conte qu'une grosse pierre étant venue à s'engager et à se maintenir au-dessus de cette roche en saillie, la cascade perdit ce beau diadème que les étrangers viennent contempler.

Mais au bout de deux ans, une crue extraordinaire des eaux fit partir la grosse pierre, et les choses ont été remises dans l'état où nous les voyons.

Les cheminées des Fées.

Les cheminées des Fées sont situées non loin du col de la Forclaz, près du massif du Mont-Blanc. Ce sont de naturelles pyramides. Quelques-unes sont décapitées, d'autres sont en train de se former, et voici comment la chose se passe : l'eau du ciel frappe, délaye et entraîne incessamment la terre sablonneuse qui forme les deux côtés du ravin ; mais là où elle rencontre un maître roc, elle mine tout autour sans pouvoir rien sur la place qu'il recouvre et protège. De cette façon, le roc se trouve bientôt sur une sorte de tige, et l'on dirait un colossal champignon. Avec le cours des années et des eaux, cette tige s'allonge indéfiniment jusqu'à ce que, devenue colonne, un beau jour elle chancelle, s'incline et croule écrasée sous son propre chapiteau.

Les pyramides d'Useigne.

Au delà de Vex, qui est un gros village embraminé, le sentier est tortueux, sinueux, bordé de gracieux arbustes, et, après une heure de marche, l'on a en vue les pyramides d'Useigne.

Ce sont, comme à la Forclaz, des cônes élancés dont chacun supporte son bloc de pierre ; mais ici l'on en compte une quinzaine qui sont liés à leur base et agglomérés sur une petite étendue de terrain. De loin, le spectacle est peu frappant ; mais lorsqu'on s'est rapproché de cette colonnade, on lui trouve de l'élégance et de la grandeur, sans compter quelque mystère qui plane sur la formation d'un pareil phénomène, au beau milieu d'un champ, à une grande distance de la rivière.

Aussi les gens du pays sont fournis de traditions à ce sujet, et, selon eux, le diable est pour plus de la moitié dans la chose.

(C. par W. D.)

R. TOEPFFER.

COMPTABILITÉ

Degré intermédiaire.

Coût d'un escalier en fer.

La Menuiserie lausannoise a fait faire pour son atelier un escalier en fer, dont voici la composition :

21 marches en tôle striée de 5 mm. d'épaisseur et de 1,20 de longueur, à quart tournant. — Limons et faux-limons à la française, de 25 cm. de largeur, tôle de 6 mm. d'épaisseur. — Contre-marches n° 14. — Fers d'assemblages, cornières de 30 × 30 mm. — Le poids total de tous ces articles est de 617 kg., à fr. 0,32 le kg.

La façon, y compris l'épure, a coûté 190 fr.

Coût d'un escalier en fer.

ARTICLES	Sommes
21 marches tôle striée, de 5 mm.	
Limons et faux-limons à la française.	
Contre-marches tôle n° 14.	
Fers d'assemblage et cornières 30 × 30 mm.	
Poids total : 617 kg. à fr. 0,32	197 45
Façon et épure.	190 —
Coût total de l'escalier, Fr.	387 45

W. D.

Degré supérieur.

Coût d'une devanture de boîte à lettres.

M. Curchod, entrepreneur à Lausanne, vous demande le coût de la devanture en fer de la boîte à lettres installée à la porte de son bureau, selon indications ci-après :

3,800 kg. tôle découpée selon dessin, n° 14, à 41 cent le kg.

6 vis en métal, à 7 cent. pièce, ont servi à fixer cette devanture.

7 rosaces, à 25 cent. pièce, en font l'ornementation.

1 ressort, pour la plaque de l'ouverture, de 70 cent.

Un ouvrier serrurier a employé 13 heures, à 65 cent., pour façonner cette devanture de boîte à lettres.

Coût d'une devanture de boîte à lettres.

Nombres		P. partiels	P. totaux
3,800	kg. tôle découpée, n° 14.	— 41	1 56
6	vis métal.	— 07	— 42
7	rosaces.	— 25	1 75
1	ressort.	— 70	— 70
13	heures d'ouvrier serrurier (façon).	— 65	8 45
	Coût de la devanture, Fr.		12 88

D. W.

Questions utiles.

Nous rappelons à nos lecteurs les questions posées page 393, n° 25, et nous publierons le résultat de notre consultation dans le n° du 7 septembre prochain.

U. B.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

1^{er} SERVICE

MM. les instituteurs et Mmes les institutrices sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-même leurs certificats aux autorités locales.

PLACES AU CONCOURS

INSTITUTEURS : Tour de Pellz : fr. 2300 pour toutes choses, avec augmentation de fr. 100 après chaque cinq ans jusqu'à concurrence de fr. 400. Les années de service hors de la commune sont comptées. Le titulaire est tenu d'habiter le territoire de la commune ; 16 août.

INSTITUTRICES : Mur : (semi-enfantine et travaux à l'aiguille) fr. 700 et fr. 100 pour indemnité de logement ; 9 août. — **Cottens :** (travaux à l'aiguille) fr. 300 pour toutes choses ; 9 août. — **Châtillens :** (semi-enfantine et travaux à l'aiguille) fr. 700 et autres avantages légaux ; 16 août. — **Orbe :** (travaux à l'aiguille) fr. 1050 à 1150 suivant années de services pour toutes choses ; 20 août. — **Orbe :** fr. 1200 à 1300 suivant années de services pour toutes choses ; 20 août. — **Crisster :** fr. 1000 plus logement, jardin, plantage et 4 st. bois à charge de chauffer la salle d'école ; 20 août. — **Ecublens :** fr. 1700 pour toutes choses ; 20 août.

NOMINATIONS

Dans sa séance du 30 juillet, le Conseil d'Etat a nommé M. Adolphe Weitzel, licencié ès-lettres classiques, en qualité de maître de latin et de grec et d'une partie du français au collège mixte d'Aubonne, cela à titre provisoire et pour une année.

Le même jour, le Conseil d'Etat a nommé M. Henri Demierre, docteur ès-sciences de l'Université de Lausanne, en qualité de secrétaire de l'Ecole d'ingénieurs, pour remplacer M. Gilliard, démissionnaire.

ON DEMANDE

pour le 30 septembre, un jeune instituteur connaissant les travaux de jardin potager. Adr. off. à M. Junet, Directeur de l'Ecole Eynard, Chemin Krieg 5 bis, Genève.

ON CHERCHE

de novembre en mai, pour le Riviera Palace, à Menton, un instituteur pour donner leçons aux jeunes employés de l'hôtel.

Adresser les offres avec photo. et références ainsi que salaire à l'hôtel Sonnenberg, Lucerne.

SUCHE von Ende August an für 6 Wochen, Pension, Unterricht im Französischen erwünscht. O. Pfisterer, stud. pharm., Basel, Nonnenweg, 30.

COQUELUCHE Remède infailible
GUÉRISON EN QUELQUES JOURS. — Notice gratis.
Ecr. à M. LESCÈNE, 1^{er} Prix des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados)

VETEMENTS

SUR MESURE ET CONFECTIONNÉS

façon

ÉLÉGANTE ET SOIGNÉE

2 Coupeurs à la Maison

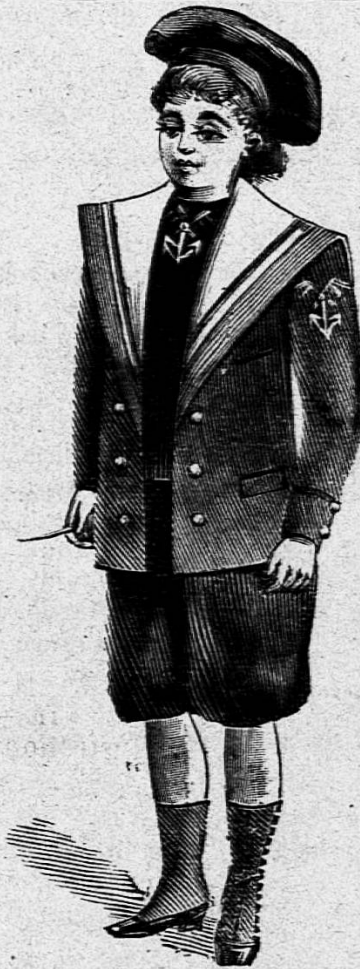
COSTUMES SPORT

& Costumes enfants, tous genres

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

CHEMISES BLANCHES & COULEURS



PRIX MODÉRÉS
marqués en chiffres
connus.

Escompte
habituel 3 %

10⁰/₀

aux
membres
de la
S.P.R.

Stations climatériques

MACOLIN & EVILARD

(900 m.)

(700 m.)

Station de chemin de fer de Bienne (C. F. F.)

Gorge de la Suze. Place de fête pour sociétés et écoles.

Funiculaire Bienne-Macolin. Prix pour écoles :

Montée 20 cent. Descente 10 cent. Retour 25 cent.

Funiculaire Bienne-Evilard. Prix pour écoles :

Montée 10 cent. Descente 10 cent.

Bl. 883 Y.

EDITION „ATAR“ GENÈVE

MANUELS SCOLAIRES

adoptés par le Département de l'instruction publique
du Canton de Genève et ailleurs.

- Exercices et problèmes d'arithmétique**, par ANDRÉ CORBAZ. — A. *Calcul écrit* : 1^{re} série (élèves de 7 à 9 ans), 70 c. ; livre du maître, 1 fr. ; 2^e série (élèves de 9 à 11 ans), 90 c. ; livre du maître, 1 fr. 40 ; 3^e série (élèves de 11 à 13 ans), 1 fr. 20 ; livre du maître, 1 fr. 80. — B. *Calcul oral* : 1^{re} série, 60 c. ; 2^e série, 80 c. ; 3^e série, 90 c. — C. **Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs**. 2^{me} édition, 1 fr. 50. — D. **Solutions de géométrie**, 50 c.
- Livre de lecture**, par ANDRÉ CHARREY, à l'usage des écoles primaires de Genève, 1 fr. 80
- Livre de lecture**, par A. GAVARD, 2 fr. —
- Manuels d'Allemand**, par le prof. A. LESCAZE : **Premières leçons intuitives d'allemand**, 3^e édition, 75 c. — **Manuel pratique de langue allemande**, 1^{re} partie, 4^e édition, 1 fr. 50. — **Manuel pratique de langue allemande**, 2^{me} partie, 3^e édition, 3 fr. — **Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache**, auf Grundlage der Anschauung, 1^{re} partie, 1 fr. 40 ; 2^e partie, 1 fr. 50. — **Lehr- und Lesebuch**, 3^e partie, 1 fr. 50
- Notions élémentaires d'Instruction civique**, par M. DUCHOSAL. Edition complète, 60 c. ; édition réduite, 45 c.
- Premiers éléments d'Histoire naturelle**, par le prof. EUG. PITTARD, 2^e édition, 240 figures dans le texte, 2 fr. 75
- Leçons et Récits d'Histoire suisse**, par ALFRED SCHUTZ. Nombreuses illustrations. Cart., 2 fr. ; relié, 5 fr. —
- Manuel d'enseignement antialcoolique**, par J. DENIS. 80 illustrations, 8 planches en couleurs, Relié, 2 fr. —
- Manuel du petit Solfégien**, par J.-A. CLIFT, 95 c.
- Nouveau traité complet de sténographie Aimé Paris**, par ROULLER-LEURA. Broché, 2 fr. 50. Cartonné, 3 fr. —
- Prose et Vers français**, en usage à l'Université de Genève, 2 fr. —
- Parlons français**, par W. PLUD'HUN, 15^e mille, avec l'index alphabét., 1 fr. —
- Comment prononcer le français**, par W. PLUD'HUN, 50 c.
- Histoire sainte**. Rédigée en vue d'un cycle d'enseignement de 2 ans, par M. le past. ALBERT THOMAS, 65 c.
- Pourquoi pas ? essayons**, manuel antialcoolique, par F. GUILLERMET. Broché, 1 fr. 50. Relié, 2 fr. 75

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

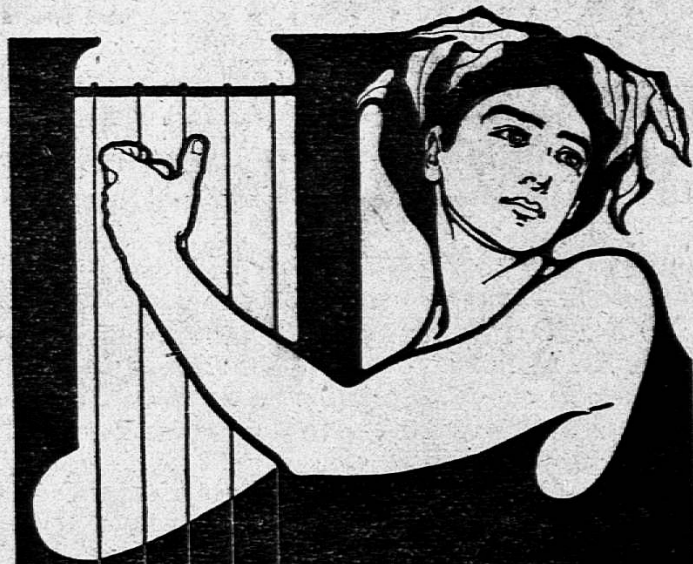
Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.



**ORGUES
ESTEY**

BRATTLEBORO·É·U

Très grand choix d'Harmoniums des meilleures marques

Foetisch Frères

**FACTEURS DE PIANOS ET HARMONIUMS A LAUSANNE
Succursale à VEVEY**

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1804

Ateliers de réparations pour tous instruments



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : G. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



AVIS

On désire placer pour 4 mois dès le 1^{er} novembre 1907, chez un **instituteur de la Suisse française**, un jeune homme de 20 ans qui désire se perfectionner dans la langue. Adresser les offres à M. Lehmann, lieutenant de police, Soleure.

Stations climatériques **MACOLIN & EVILARD**

(900 m.)

(700 m.)

Station de chemin de fer de Bienne (C. F. F.)

Gorge de la Suze. Place de fête pour sociétés et écoles.

Funiculaire Bienne-Macolin. Prix pour écoles :

Montée 20 cent. Descente 10 cent. Retour 25 cent.

Funiculaire Bienne-Evilard. Prix pour écoles :

Montée 10 cent. Descente 10 cent.

Bl. 883 Y.

Caisse de Prévoyance Suisse

Société mutuelle d'Assurances sur la vie

Fondée avec coopération de Sociétés d'utilité publique

Les bénéfices reviennent en totalité aux assurés.

Capitaux assurés au 31 décembre 1906

Fr. 47 599 023.

**Avantages spéciaux aux membres de
la S. P. V.**

résultant de la convention du 2 juin 1906

S'adresser à MM. : **Pradervand**, inst. à Avenches ; **Tschumy**, instituteur à Cour sous Lausanne ; **Rochat**, instituteur à Vallorbe ; **Walter**, professeur à Cully, aux agents dans toutes les villes du canton, ou à M. **S. Dessauges**, inspecteur, 27, avenue du Simplon, à Lausanne, membre auxiliaire de la S.P.V.

Edition

PAYOT & C^{ie}

Edition

Rue de Bourg - LAUSANNE - Rue de Bourg

Dernières Publications ❖ *Pour Bibliothèques*

- ÉDOUARD ROD. — **L'Ombre s'étend sur la montagne.** 3.50
- D^r J. HUNZIKER. — **La Maison suisse.** Tome IV : *Le Jura* (Suisse romande), avec 130 autotypies, dessins et croquis représentant des types d'architectures. 8.—
- J. DE MESTRAL COMBREMONT. — **Le Fantôme du Bonheur.** In-16. 3.50
- ISABELLE KAISER. — **L'Eclair dans la voile.** In-16. 3.50
- C.-F. RAMUZ. — **Les Circonstances de la vie.** In-16. 3.50
- PHILIPPE MONNIER. — **Venise au XVIII^{me} siècle.** Volume in-8 écu. 5.—
- VICTOR-H. BOURGEOIS. — **Impressions artistiques et archéologiques à Florence.** Vol. in-8 écu de 195 pages. 2.—

LA REVUE

Organe du parti démocratique vaudois, fondée par Louis Ruchonnet, paraît à Lausanne tous les jours, sauf le dimanche, et parvient le jour même à presque tous les lecteurs de la Suisse romande. Renseignements complets sur la politique vaudoise, suisse et étrangère : feuilletons réputés ; correspondances de Berne, Paris, Neuchâtel, Valais, etc. Supplément littéraire avec illustrations : la **Revue du Dimanche**. Etat-civil de Lausanne. Places fédérales au concours. Cotes des Bourses et renseignements financiers. Service complet de dépêches. Articles agricoles spéciaux de MM. Chuard, conseiller national et Martinet, directeur, etc. La **Revue** est indispensable aux personnes voulant suivre le mouvement politique. — La réclamer dans tous les cafés et restaurants. On s'abonne en tout temps, dans les bureaux de poste, ou par carte postale à l'administration de la **REVUE**, place St-François, Lausanne. — Un an 12 francs. H 12 700 L

ON CHERCHE

de novembre en mai, pour le Riviera Palace, à Menton, un instituteur pour donner leçons aux jeunes employés de l'hôtel.

Adresser les offres avec photo. et références ainsi que salaire à l'hôtel Sonnenberg, Lucerne.

SUCHE von Ende August an für 6 Wochen, Pension, Unterricht im Französischen erwünscht. O. Pfisterer, stud. pharm., Basel, Nonnenweg, 30.

TECHNICUM DE LA SUISSE OCCIDENTALE A BIENNE

La place nouvellement crée à l'Ecole des postes pour un professeur de langues et d'histoire est mise au concours. Entrée en fonctions au 1^{er} octobre prochain.

Les postulants, porteurs d'un brevet de maître secondaire, doivent être en mesure d'enseigner en français et en allemand. La préférence sera donnée à un candidat qui a aussi un brevet de maître primaire.

Traitement initial : fr. 3500.

Les demandes d'inscription accompagnées des pièces nécessaires sur les études et l'activité des candidats, sont à adresser jusqu'au 13 août 1907 inclusivement à :

Monsieur AUGUSTE WEBER, Président de la Commission de surveillance du Technicum à Bienne.

Bienne, 29 juillet 1907.

(B1. 1260 Y)

P. BAILLOD & C^{IE}

Place Centrale • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; argent, fr. 15; or, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVREURIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

➡ Remise ➡

10% au corps enseignant.

